

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, mardi 9 février 2016 à 19h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec les conseillers ayant renoncé à l'avis de convocation.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

10369-02-16- Achat autobus

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce conseil procède à l'achat d'un autobus de marque GMC 5500 année 2009 pour un montant de 16 000\$ plus taxes. D'autoriser l'inspecteur municipal M. Sylvain Girard à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10370-02-16-Levée de l'assemblée 2016

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 9 février soit levée à 19h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal